

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 27 SEP. 2023

ID : 026-212601652-20230925-DELIB20230901-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 27 SEP. 2023

OBJET :

Rapport d'activité du SDED – année 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 28

N° 2023.09.01

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Duilio NOVARO, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Thierry JAVELAS (pouvoir à S. CHEYNEL), Elisabeth LUQUES (pouvoir à F. FAYARD), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Alain COURTHIAL (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS : Thierry SANCHEZ

Monsieur Christian CHABERT, Adjoint délégué à l'Economie et l'Emploi et au Développement durable, et Monsieur Georges CASANOVA, Conseiller délégué aux Economies d'énergie rappellent que, conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), un rapport annuel retraçant l'activité de Territoire d'Energie Drôme – SDED doit être adressé avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication en Conseil Municipal.

Le rapport annuel 2022 du Service public des Energies dans la Drôme est présenté en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, PREND acte du rapport annuel du Service public des Energies dans la Drôme, relatif à l'exercice 2022.

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 27 SEP. 2023

ID : 026-212601652-20230925-DELIB20230901-DE

SLO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

  

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

27 SEP. 2023